



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de
Dominique MALROUX, IA-DASEN

Coordination générale

Max GRATADOUR Doyen IEN 1er degré

CRPE

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Session 2022



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Max Gratadour
Conseiller de la Rectrice
Doyen IEN 1^{er} degré

Sommaire

1. Introduction : Bilan global de la session 2022

2. Note de synthèse relative à la notation des épreuves écrites et orales

3. Epreuves d'admissibilité

→ Épreuve 1 d'admissibilité : Français

→ Épreuve 2 d'admissibilité : Mathématiques

→ Épreuve 3 d'admissibilité : Application « Arts », « Histoire-Géographie-EMC », « Sciences »

4. Epreuves d'admission

→ Épreuve 1 d'admission : Leçon

→ Épreuve 2 d'admission : EPS / Motivation et Aptitude

→ Épreuve 3 facultative d'admission : Langues vivantes étrangères

5. Remerciements

Documents finalisés le 12 juillet 2022 par

Max GRATADOUR
Doyen des IEN 1^{er} degré
Vice-président du CRPE



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTIE 1

INTRODUCTION

BILAN GLOBAL DE LA SESSION 2022

1. Introduction : bilan global de la session 2022

Le concours 2022 de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) constituait la première session dans ce nouveau format. Les caractéristiques des épreuves comme les modalités de leur mise en place sont fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021¹, dont les candidats doivent absolument prendre connaissance. Le jury s'étonne de la méconnaissance flagrante qu'ont certains postulants des règles du concours et la projection insuffisante dans le métier ce qui induit une mauvaise posture pour aborder les différentes épreuves, particulièrement celles relevant de l'admission.

→ Sur les 913 candidats inscrits dans l'académie de Limoges tous concours confondus, 228 (soit 24,9 %) se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité dans leur intégralité.

→ Sur les 228 candidats, 97 ont été éliminés suite à une note inférieure à 5 dans l'une des épreuves écrites au moins. Le détail dans la distribution des notes par discipline peut donner lieu à un nombre global supérieur, certains mêmes ayant pu obtenir des notes éliminatoires dans différentes épreuves

→ 106 candidats ont été déclarés admissibles tous concours confondus, 104 se sont présentés aux épreuves orales dans leur intégralité.

- Concours externe public : 98 admissibles pour 58 postes, 58 admis (+ 7 en liste complémentaire)
- Troisième concours public : 4 admissibles pour 2 postes, 2 admis (pas de liste complémentaire)
- Concours externe privé : 4 admissibles pour 2 postes, 2 admis (pas de liste complémentaire).

NOTES MOYENNES DES 106 ADMISSIBLES (*Tous concours confondus*)

Epreuve écrite de français : 9,19

Epreuve écrite de mathématiques : 10,13

Epreuve écrite d'application : 10,63

Epreuve orale de leçon : 7,41

Epreuve orale d'entretien (EPS + Mobilité/Attitude) : 9,30

Epreuve facultative de langues (58 candidats concernés) : 10,87

Sur les 106 admissibles, 3 ont été éliminés pour au moins une des raisons suivantes :

- ne se sont pas présentés à un oral obligatoire ;
- ont obtenu la note 0/20 à l'oral de leçon, ou 0/10 à l'oral d'entretien « EPS », ou 0/10 à l'oral d'entretien « Motivation et aptitude ».

L'attribution de la note éliminatoire au moment des oraux signifie que le candidat n'a pas été jugé apte, à ce stade, à se voir confier la responsabilité d'élèves. Au regard des échanges avec le candidat, le jury a pu s'interroger sur le respect des valeurs de la République ; sur une attention insuffisante à la sécurité des élèves à tout instant et en toute circonstance ; sur des connaissances didactiques et pédagogiques en deçà du minimum attendu chez un futur stagiaire ; sur une incapacité à travailler en équipe.

Nota bene :

Une attitude désinvolte face au jury, ou un registre de langue particulièrement inadapté peuvent également provoquer cette note éliminatoire.

S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note « zéro » à une épreuve orale ne doit pas être comprise comme une absence totale de connaissances (la barre de l'admissibilité n'aurait pas sinon été franchie par le candidat), mais comme un signal fort de remise en cause des connaissances, compétences ou attitudes.



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTIE 2

NOTE DE SYNTHÈSE

RELATIVE A LA NOTATION DES ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES

RAPPORT GÉNÉRAL

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1 - Déroulement des corrections

• Éléments contextuels :

Les épreuves écrites se sont déroulées les 5, 6 et 7 avril 2022 selon le calendrier prévu à raison d'une épreuve par jour comme suit : épreuve disciplinaire de Français, épreuve disciplinaire de Mathématiques, épreuve écrite d'application. (domaine au choix : Arts, Sciences ou Histoire-Géographie-EMC).

• Éléments fonctionnels

Les corrections se sont déroulées pour la seconde année en mode dématérialisé dans des conditions fort satisfaisantes. Dans ce cadre, plusieurs réunions ont présidé à la mise en place de la phase des corrections

→ du 11 au 13 avril 2022 : réunion des commissions de barème pour l'élaboration des critères de notation au regard des réponses attendues

→ 2 mai 2022 : réunion d'installation des différents groupes de correcteurs

Ces temps préalables ont permis :

- une présentation par le coordonnateur et vice-président du CRPE des nouvelles modalités de travail sur la plateforme numérique
- une explicitation du barème proposé la commission barème de chaque discipline, pilotée par les responsables désignés afin d'appréhender la distribution des points attribués à chaque partie des épreuves et, en leur sein, à chaque item ou exercice.

A noter que la saisie finale des notes s'établit automatiquement par exportation de la plateforme de correction (VIATIQUE) vers l'application de gestion du concours (CYCLADE).

Les différents binômes de correcteurs composés par discipline ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commissions, régulation interne par le suivi régulier dans la distribution des notes (note minimale, note maximale, moyenne du lot, écart-type) fournie en direct par la plateforme de correction.

Les corrections ont débuté dès le lundi 2 mai 2022 (à l'issue des réunions d'installation) et se sont achevées le vendredi 6 mai 2022 en fin de matinée.

Remarques :

- Il convient de reconduire la composition de binômes associant des correcteurs de catégorie ou de fonction différentes.

- Il importe de signaler la bonne prise en compte des convocations émises sous le timbre de Madame la Rectrice et la parfaite implication des correcteurs, dont la mission a conservé un caractère prioritaire sur toute autre : cela a permis **une présence** à la fois **indispensable** à la réunion d'installation et une disponibilité **continue** (sauf urgence signalée au coordonnateur pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections.

- Certaines procédures sont à systématiser :

- régularité des corrections par lot (double correction sur un même lot puis harmonisation immédiate du lot),
- bilan intermédiaire donnant les statistiques essentielles de l'ensemble des lots corrigés et harmonisés pour permettre une régulation au sein de chaque binôme,
- recomptage des fautes d'orthographe avant validation des harmonisations conduites,
- recours à la note éliminatoire si copie très indigente,
- régulation éventuelle au sein de chaque binôme – en lien avec le responsable de commission ou le coordonnateur pédagogique – avant la validation finale de tous les lots.

2 – Analyse des données statistiques

2.1. Les candidats

	Externe public	3 ^{ème} concours public	Externe privé	2d interne privé	Total
Candidats inscrits	712	91	87	23	913
Taux de présence	25,8 %	28,6 %	20,7 %	0%	24,9 %
Candidats présents	185 (F) / 184 (M) / 184 (A)	26	20 (F, M) / 18 (A)	0	231 (F) / 230 (M) / 228 (A)
Postes	58	2	2	0	60 + 2 = 62
Admissibles	98	4	4	Sans objet	106
Taux de réussite	53,2 %	15,4 %	22,2 %	-	46,4 %

F = épreuve 1 Français / M = épreuve 2 Mathématiques / A = épreuve Application

→ NB : Il convient de noter successivement 1 abandon à l'épreuve 2, puis 2 autres abandons à l'épreuve 3.

2.2. Etude des résultats

→ Etude globale par **champ disciplinaire**

• Les résultats globaux témoignent d'une **réussite fort médiocre en Français** (moyenne globale de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à **7,39 / 20**), **moins encore en Mathématiques** (moyenne de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **7,09 / 20**) et un peu plus élevée dans le champ des domaines relevant de l'épreuve d'application moyenne de l'épreuve - tous concours confondus – s'élevant à : **8,75 / 20**)

• A cet effet, l'on peut noter :

- un **nombre de copies éliminées** plus importants en Mathématiques (**75 soit 32,6%**) qu'en Français (**38 soit 16,4%**) ou que dans les domaines de l'épreuve d'Application (**36 soit 15,8%**) ;
- une **distribution des notes** marquant plus de faiblesses en Français [0,5 à 15,75] qu'en Mathématiques, [0 à 16,5] ou qu'en épreuve d'application [0,75 à 16,75] mais à nuancer selon les concours et les domaines disciplinaires, car plus hétérogènes pour l'externe public (plus resserrée pour les autres concours (3^{ème} concours public, externe privé
- une **pénalisation de la qualité de la langue écrite conséquente** dans toutes les épreuves puisque toutes les copies sont pénalisées, avec des caractéristiques plus fortes en Français (**45% obtiennent la pénalité maximale**) et en épreuve d'application (**41,4% obtiennent la pénalité maximale**) qu'en Mathématiques (**26,4% obtiennent la pénalité maximale**)

→ Etude par **concours**

A) Concours privé

→ 1 seul concours Externe privé (20 candidats)

Les résultats sont peu significatifs vu le nombre réduit de candidats ayant composé, mais l'on peut noter qu'ils sont supérieurs dans les domaines relevant des sciences humaines par rapport à ceux relevant des domaines scientifiques.

B) Concours publics.

→ 3^{ème} voie (26 candidats)

- Les résultats s'avèrent fragiles pour les deux premières épreuves – plus faibles en mathématiques qu'en français - , légèrement améliorés dans l'épreuve d'application pour les sciences et les arts
- La distribution des notes est plutôt faible et resserrée en Français [1,5 à 13,75] comme en Mathématiques [0,25 à 13,75] ou en Histoire-Géographie [0,25 à 12,5],
- Le nombre de copies éliminées traduit une tendance nettement supérieure à celle de l'externe public (en moyenne 1/3 des copies au moins.)

→ Externe public (185 puis 184 candidats, respectivement en Français puis en Mathématiques ou Epreuve Application)

- Les résultats s'avèrent globalement médiocres dans les trois épreuves pour cette session 2022,
- La **réussite en Français** reste peu satisfaisante, les faiblesses marquées affectent les différentes parties de l'épreuve ; la prise en compte de la qualité de la langue par les candidats s'avère particulièrement dégradée.
- La **réussite en Mathématiques** se révèle tout aussi insuffisante, la prise en compte de la langue (orthographe, syntaxe) reste là encore insuffisante mais moins marquée car les parties rédigées sont moins nombreuses.
- La **réussite en Epreuve** d'application s'avère supérieure globalement par rapport aux deux précédentes épreuves, avec une performance correcte en Arts, moindre en Sciences ou en Histoire-Géographie.
- Le **nombre de copies éliminées** confirme une maîtrise insuffisante des savoirs mathématiques (**30%**) par rapport aux deux autres épreuves (**16%** en Français / **14%** en épreuve d'application).

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

Notes CRPE Distribution	EPREUVE DISCIPLINAIRE 1			EPREUVE DISCIPLINAIRE 2			EPREUVE D'APPLICATION								
	Français			Mathématiques			Sciences			Histoire Géographie			Arts		
	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé
Nb candidats	185	26	20	184	26	20	77	12	4	70	13	8	37	1	6
Sup Mye	90	11	9	96	13	9	39	5	3	38	6	4	20	-	3
Inf Mye	95	15	11	89	13	11	38	7	1	32	7	4	17	-	3
Mini	0,5	1,5	5,25	0	0,25	1	2,75	4,5	2,25	0,75	0,25	2,5	2	3,5	3,25
Mye	7,7	6,33	9,93	7,44	5,82	5,55	8,77	9,06	6	8,96	5,44	7,94	10,11	3,5	8,29
Maxi	15,75	13,75	15,73	16,5	13,75	15	13,5	13,25	9	16	12,5	15,5	16,75	3,5	14
Nb < 5	29	9	0	55	12	8	8	1	1	11	7	2	3	1	2
Mye globales	231			230			93			91			44		
Note	7,39			7,09			8,69			8,37			9,771		
Note elim	38			75			10			20			6		
										228					
										8,75					
										36					

Analyse détaillée des pénalités en qualité de la langue (orthographe, syntaxe, qualité de l'écrit)

Pénalités orthographiques	EPREUVE DISCIPLINAIRE 1			EPREUVE DISCIPLINAIRE 2			EPREUVE D'APPLICATION								
	Français			Mathématiques			Sciences			Histoire Géographie			Arts		
	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé	Ext Public	3ème Voie	Ext privé
[-0 à -1]	36	3	11	44	10	12	20	10	0	7	4	3	12	1	1
[-1,25 à -2]	41	4	5	48	14	6	17	0	1	14	2	4	7	0	4
[-2,25 à -3]	107	19	4	93	2	2	40	2	3	49	7	1	17	0	1
[-3]	81	15	8	57	2	2	30	0	3	45	3	1	12	0	1
	43,78%	57,69%	40,00%	30,81%	7,69%	10,00%	38,96%	0,00%	75,00%	64,29%	23,08%	12,50%	32,43%	0,00%	16,67%
		104			61					95					
		45,02%			26,41%					41,13%					

1. Bilan global

106 candidats admissibles (98 Concours externe public / 4 Concours 3^{ème} voie / 4 Concours externe privé)

104 candidats ont composé intégralement (96 candidats concours externe public / 4 candidats concours 3^{ème} voie / 4 candidats concours externe privé)

1 candidat a été absent à l'intégralité des épreuves orales, 1 candidat compose l'épreuve 2 (EPS + Mobilité/Aptitude) mais renonce à se présenter ensuite à l'épreuve 1 (Leçon)

A noter que dans l'échéancier des épreuves d'admission, l'épreuve 2 (EPS + Mobilité /Aptitude) s'est déroulée avant l'épreuve 1 (Leçon), l'épreuve facultative de langues vivantes étrangères s'étant déroulée entre les deux épreuves obligatoires pré-citées.

2. Etude des résultats pour l'épreuve 1 « Leçon »

104 candidats ont composé – 2 candidats absents

(96 candidats concours externe public / 4 candidats concours 3^{ème} voie / 4 candidats concours externe privé)

Il convient de noter des prestations globalement faibles tant dans la note générale obtenue que dans chacune des deux composantes. Si la moyenne relative à la leçon de Français s'avère légèrement supérieure à celle relevant de la leçon de Mathématiques, l'écart reste minime.

La moyenne effective de l'épreuve s'élève à **7,41 / 20** : elle est donc bien au-dessous de la moyenne théorique et confirme une maîtrise insuffisante en didactique disciplinaire mais également des incohérences ou des lacunes pédagogiques dans le traitement des séances.

NB : la réussite est plus significative pour les candidats de l'externe privé, très faible pour ceux du Troisième concours public ; la réussite des candidats de l'externe public correspond au plus près aux données globales mentionnées ci-avant.

3. Etude des résultats pour l'épreuve 2 « EPS + Mobilité/Aptitude sur études de situations »

105 candidats ont composé – 1 candidat absent

(97 candidats concours externe public / 4 candidats concours 3^{ème} voie / 4 candidats concours externe privé)

La moyenne générale de l'épreuve s'établit à **9,33 / 20**, là encore en dessous de la moyenne théorique même si les prestations s'avèrent plus homogènes.

Ce constat se vérifie dans les deux parties de l'épreuve, partie 1 (EPS) ou partie 2 (Mobilité /Aptitude), mais l'on peut toutefois noter de meilleures réussites pour la partie 2.

NB : la réussite est plus significative pour les candidats de l'externe public, très faible pour ceux de l'externe privé ; la réussite des candidats du Troisième concours reste médiocre et en deçà des données globales mentionnées ci-avant.

4. Etude des résultats pour l'épreuve facultative « Langue vivante étrangère », option choisie par le candidat

58 candidats ont composé – 51 candidats en Anglais / 7 candidats en Espagnol / Aucun candidat en Allemand ou en Italien

(54 candidats concours externe public / 2 candidats concours 3^{ème} voie / 2 candidats concours externe privé)

La moyenne générale de l'épreuve s'élève à **10,87 / 20**, soit **8,99 / 20** : elle atteste de réussites plus marquées que dans les précédentes épreuves, même si certaines prestations lacunaires ou mal appréhendées ont conduit à quelques contre-performances.

Près des 2 :3 des candidats obtiennent une note supérieur à 10 ouvrant droit à une bonification de points dans le total des épreuves du concours.

NB : la réussite est plus significative pour les candidats de l'externe public, très faible pour ceux du Troisième concours public ; la réussite des candidats de l'externe privé reste médiocre et en deçà des attendus de l'épreuve

5. Distribution des notes par épreuve orale d'admission et par concours

CRPE Session 2022

Distribution des notes par épreuve orale et par concours

Epreuve 1 Leçon

	Nb Candidats	Note Français	Note Mathématiques	Note globale
Externe public	96	3,96	3,45	7,41
3è voie public	4	2,8	1,85	4,65
Externe privé	4	4,58	5,68	10,26

	Nb Candidats	Note Français	Note Mathématiques	Note globale	Note mini	Note maxi
Tous concours	104	3,93	3,48	7,41	0	19,4

Epreuve 2 EPS / Mobilité Attitude

	Nb Candidats	Note EPS	Note Mobilité Aptitude	Note globale
Externe public	97	4,51	5,1	9,61
3è voie public	4	3,13	4,44	7,57
Externe privé	4	1,5	4,13	5,63

	Nb Candidats	Note EPS	Note Mobilité Aptitude	Note globale	Note mini	Note maxi
Tous concours	105	4,35	4,98	9,33	0	18

Epreuve 3 LVE option facultative

	Nb Candidats	Note globale
Externe public	54	11,21
3è voie public	2	4,17
Externe privé	2	8,33

	Nb Candidats	Note globale	Note bonifiée >10	% note bonifiée	Note mini	Note maxi
Tous concours	58	10,87	38	65,52%	4	17

Anglais : 51

Espagnol : 7

Fait à Limoges, le 12 juillet 2022

Max GRATADOUR,
Vice-président et coordonnateur pédagogique du CRPE



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTIE 3

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Nombres de candidats et de postes :

- Concours Externe public : 185 candidats --> 58 postes
 - Concours Externe privé : 20 candidats --> 2 postes
 - Concours 3^e voie : 26 candidats --> 2 postes
-

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve écrite disciplinaire de français prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Pour la session 2022 : Texte de Victor Hugo, extrait du poème "Georges et Jeanne", in *L'art d'être grand-père*, 1877).

Elle comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat (7 points – 6 questions)
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale (4 points – 3 questions)
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré (9 points).
- Les erreurs d'orthographe et de graphie peuvent entraîner une pénalité sur la copie allant jusqu'à 3 points.
- L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Durée : trois heures ; coefficient 1.

2. Bilan de la commission : remarques sur les sujets et synthèse de l'épreuve

Partie 1 : Etude de la langue

Une première partie assez réussie dans l'ensemble et aussi abordable que sur les précédentes sessions. La valeur des temps demeure la question qui a généré le plus d'erreurs.

6 Questions :

- Justifiez la terminaison des mots soulignés :

Question assez bien réussie dans l'ensemble, mise à part des erreurs et/ou imprécisions fréquentes concernant la justification du verbe *rêver* : absence de la notion de complément du verbe *pouvoir*. Certaines justifications étaient peu grammaticales : « on peut le remplacer par ».

- Relevez les pronoms et donnez leur fonction grammaticale
- Précisez ce qu'ils désignent

Ces deux items sont dans l'ensemble assez bien réussis malgré encore une fois des imprécisions, notamment concernant ce que désigne le pronom démonstratif *cela* (qui désigne leur façon de dialoguer que l'auteur développe dans les deux vers précédents).

- Délimitez les propositions et dites comment elles sont reliées :

Certaines copies ont eu des difficultés dans la délimitation des propositions mais surtout dans l'identification de leur relation.

- Indiquez le temps et le mode des verbes suivants et commentez leur emploi :

Les valeurs des temps ont rarement été correctement identifiées : valeur du passé simple en particulier, mais aussi présent de vérité générale non mentionné ainsi que rôle de l'imparfait dans le système hypothétique *ou* dans l'expression de la condition.

- Remplacez les formes soulignées par des propositions subordonnées :

Première transformation assez bien réussie.

Des transformations hasardeuses, syntaxiquement incorrectes, voire des non-sens pour la deuxième transformation.

- Quel est l'usage du double point ? : Peu d'erreurs
- Réécrivez en supprimant le double point : assez mal réussi : non-respect du temps du verbe introducteur de parole dans la phrase originale.

Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale

Cette partie concernant les questions sémantiques et lexicales a posé davantage de difficultés aux candidats. Des connaissances faibles en lexique et manque de précisions dans l'identification des parties constitutives des mots.

3 questions :

- Analysez la formation de l'adjectif « insensées » : radical relevé mais absence du terme technique, suffixe mal identifié. Des confusions entre suffixe et terminaison, souvent aucune distinction entre suffixe et terminaison.
- Expliquez en contexte le sens du mot « chancelants » : quelques confusions : ils sont chanceux par exemple, ou ils sont pleins de joie.
- Comment le lexique utilisé dans le poème confirme-t-il ou invalide-t-il tout à la fois le sens étymologique du mot « enfant », issu du latin « infans » qui signifie « qui ne parle pas » : Relevé exhaustif des verbes ou périphrases pour justifier « les activités de langage variées ». Difficultés de traitement de la question par les candidats.

Partie 3 : Réflexion et développement

Troisième partie peu réussie dans l'ensemble. Les candidats ont peiné à construire une réflexion (Beaucoup de copie se sont contentées de paraphraser le texte plutôt que de raisonner à partir de celui-ci). L'écrit produit par les candidats se révèle être assez court dans son ensemble et ne fait appel qu'à peu de références littéraires et de culture générale.

→ Les meilleures copies démontraient la maîtrise des compétences suivantes :

- S'appuyer certes sur le texte support, dont le sens global était évident, mais surtout sur une culture générale solide.
- Analyser et développer le sujet sans se contenter de traiter la thèse qui présuppose que les relations intergénérationnelles sont forcément toutes source d'épanouissement et d'enrichissement. Réfléchir sur un sujet nécessite de prendre en compte une ou des thèses complémentaires.
- Organiser un raisonnement dont la conclusion répond clairement à la problématique identifiée dans l'introduction. Le développement est le reflet d'une argumentation claire, articulée, qui épouse une progression dans la pensée.
- Manifester son bon usage de la syntaxe, de la ponctuation et du lexique français.

3. Recommandations

- La qualité de l'expression écrite, de l'orthographe et de la présentation doit être rigoureuse et soignée pour de futurs professeurs des écoles se destinant à enseigner et à écrire devant de jeunes élèves.
- Les questions nécessitent la formulation de réponses claires, complètes et rigoureuses.
- Il est attendu des candidats, lors de cette épreuve, **une maîtrise avérée de la langue française** ainsi que des aptitudes à **comprendre son organisation grammaticale** (correction syntaxique, morphologique et lexicale).
- Pour la partie 3 "Réflexion et développement", il est attendu des candidats une méthodologie de traitement du sujet.

Le jour de l'épreuve, il est conseillé de :

- Maîtriser son temps pour traiter toutes les questions.
- Lire très attentivement les consignes afin de bien cerner les enjeux des questions.
- Ne pas négliger la présentation et l'organisation de la copie (organisation des réponses sous forme de tableaux à privilégier lorsque cela est possible).
- Veiller à une rigueur dans l'écriture des références bibliographiques.
- Procéder à une relecture attentive y compris orthographique des réponses apportées.

Fait à Limoges le 6 mai 2022

Evelyne GUIONNET

Inspectrice de l'Éducation nationale
Présidente de la commission Français

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Nombres de candidats et de postes :

- Concours Externe public : 184 candidats --> 58 postes
 - Concours Externe privé : 20 candidats --> 2 postes
 - Concours 3^e voie : 26 candidats --> 2 postes
-

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques était commune aux différents concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie et concours externe privé).

L'épreuve était constituée de cinq exercices indépendants :

- **Exercice 1** : problème de proportionnalité (calcul de vitesse, de durée, de distance parcourue), utilisation d'un tableur ;
- **Exercice 2** : calcul de probabilités – numération (entiers et décimaux) ;
- **Exercice 3** : analyse d'une production d'élève concernant la résolution d'un problème par une schématisation puis résolution algébrique du problème ;
- **Exercice 4** : géométrie (losange) et programmation (logiciel SCRATCH) ;
- **Exercice 5** : calculs d'aires et de volumes, agrandissement de figures, application du théorème de Pythagore, détermination d'une fonction affine, résolution d'une inéquation.

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte de la maîtrise des différents langages :

- **Langue française écrite** : syntaxe, calligraphie, ponctuation, majuscule, orthographe lexicale et grammaticale, phrase réponse ...
- **Langage mathématique** : symboles ($=/\approx \dots$), unités, écriture d'inéquation ...

Le barème de correction prévoyait 0,25 point de pénalité par erreur avec un maximum de retrait de 3 points (sur 20).

2. Bilan de la commission : remarques sur le sujet et les attendus de l'épreuve

Le sujet

Il apparaît comme simple et classique.

Beaucoup de calculs étaient à effectuer avec souvent le résultat donné en référence. Il s'agissait d'appliquer des formules données. Il fallait aussi procéder à beaucoup de changements d'unité.

L'exercice 3 permettait de mesurer la capacité d'un candidat à analyser une production d'élève et à proposer une correction accessible à un élève du 1^{er} degré.

Les productions des candidats

Les copies sont majoritairement lisibles (calligraphie) et plutôt bien structurées et référencées (respect de l'ordre des questions posées).

La rigueur langagière peut s'estomper au fil des exercices. Beaucoup de copies ont été sanctionnées pour les erreurs dans la maîtrise des langages.

Beaucoup de candidats enchainent des calculs avec des valeurs approchées alors que ce sont les valeurs exactes qui doivent être utilisées.

Certaines réponses ont été proposées sans justification. D'autres réponses manquaient de clarté. Certains exercices ou partie d'exercice n'ont pas été traités. Certains résultats étaient aberrants.

Connaissances ou compétences plutôt maîtrisées :

Théorème de Pythagore
Calcul de la vitesse moyenne

D'autres sont à approfondir :

Conversions des unités d'aire, de capacités, de temps ;
Etablissement des formules dans un tableur ;
Utilisation de SCRATCH (programmation).

Des incontournables en mathématiques :

- Rigueur et clarté des démarches et calculs.
- Une justification précise indispensable à toute réponse.

Des incontournables de l'épreuve :

- Une rédaction rigoureuse.
- La nécessité d'une phrase réponse.

3. Recommandations

Il faut actualiser ses connaissances mathématiques et faire montre d'une rigueur et d'une clarté dans les raisonnements et leur rédaction pour témoigner de compétences à enseigner.

Au niveau méthodologique :

- Relire la question posée après la rédaction de la réponse à une question pour en vérifier la cohérence ;
- Conserver un temps (15min) pour la relecture de la production (toilette des erreurs de langages).

Fait à Limoges le 6 mai 2022

Catherine LAVERGNE
Inspectrice de l'Education nationale
Présidente de la commission Mathématiques

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Nombres de candidats et de postes :

- Concours Externe public : 184 candidats --> 58 postes
- Concours Externe privé : 18 candidats --> 2 postes
- Concours 3^e voie : 26 candidats --> 2 postes

Répartition des candidats dans les trois domaines à choisir

Choix Epreuve 3	Sciences	Hist Géo	Arts	Nb Candidats
Ext public	77	70	37	184
3^{ème} voie	12	13	1	26
Ext privé	4	8	6	18
TOTAL	93	91	44	228

1. Epreuve d'application ARTS

1.1. Éléments de réflexion sur le sujet

- Sujet pertinent : analyse puis construction de préparation.
- Des aides à l'analyse avec des questions permettraient aux candidats de traiter le sujet plus rapidement et avec plus de profondeur (la fiche de séance perd en qualité faute de temps).
- Pour l'éducation musicale (univers sonores), l'œuvre support étant une chanson traditionnelle à destination du cycle 1, le sujet en lui-même ne permettait pas pleinement de montrer les connaissances culturelles et les mises en réseau avec des œuvres musicales.
- Pour les arts plastiques, une des œuvres n'était pas dans la liste ministérielle. Il aurait été judicieux de préciser aux candidats qu'ils pouvaient faire référence à des œuvres en dehors de la liste en question. De même, pour l'éducation musicale, les candidats peuvent faire référence à des œuvres en dehors de la liste dès lors qu'elles sont justifiées.
- Globalement, les candidats se sont bien approprié les supports de l'épreuve.

1.2. Commentaires généraux sur les copies

- Les candidats ont globalement bien compris les sujets : analyse critique pour les arts et élaboration d'une séance pour l'éducation musicale
- La composante arts est davantage développée que la composante éducation musicale. Elle est traitée majoritairement en premier, sans doute en lien avec la présentation du sujet.
- De nombreux candidats ont perdu des points en quantité non négligeable pour des raisons d'orthographe et de syntaxe défailtantes.
- Certains candidats semblent avoir mal perçu la définition d'une analyse critique. Cela a pu engendrer soit une absence d'ajustements, soit une somme de propositions d'ajustements sans analyse complémentaire.
- Une copie n'a pas traité une des deux questions, forcément cela est une très mauvaise stratégie car le devoir est noté sur la moitié des points. Le jury s'est interrogé sur les raisons de ce choix (stratégique ou mauvaise compréhension des attendus de l'épreuve).
- Une copie n'a pas répondu à la question du sujet (en éducation musicale) ce qui est extrêmement pénalisant. Bien lire le sujet pour pouvoir y répondre.
- En général, on perçoit dans un certain nombre de copies un effort de rigueur et une méthodologie qui dénotent une préparation sérieuse.
- Certains candidats ont présenté et commenté trop longuement les pièces du dossier en introduction. Compte tenu du temps limité de l'épreuve, cela est une perte de temps qui se ressent dans le reste de la composition.

1.3. Commentaires par composantes sur les copies

En arts :

- Afin d'éclairer le jury, il pouvait être pertinent de distinguer clairement dans l'analyse les points positifs des points négatifs et nuancer, expliciter, préciser les propos.
- Pour certaines copies, un manque de structure ne favorisait pas la clarté des propos.
- Des analyses de séance sont apparues assez superficielles ou lacunaires.
- Les notions en arts plastiques doivent être citées et explicitées, les copies les plus pertinentes sont celles qui ont bien défini les notions.
- Certaines copies n'ont ni développé, ni expliqué la « question » des programmes concernée (la matérialité de l'œuvre).
- Le choix des œuvres n'a pas toujours été questionné alors qu'il permet de déceler la cohérence didactique avec les objectifs (œuvre de Max Ernst inappropriée).
- Attention aux outils non adaptés à l'âge des élèves et posant des problèmes de sécurité, même avec l'attention de l'enseignant (utilisation d'une perceuse en classe par exemple).
- La démarche inductive permettant la démarche de création a parfois été explicitée et appréciée positivement dans cette fiche de préparation. La place de l'œuvre n'imposant pas une démarche « à la manière de » a également été repérée comme un garant de l'exploration de l'élève et de l'émergence d'un projet personnel.
- Sur l'ensemble des copies, seulement quelques remarques sur les productions des élèves ou leurs difficultés ont été évoquées. Ce point aurait pu être développé davantage.
- Il est possible d'évoquer des productions d'élèves, des découvertes ou des difficultés techniques ou plastiques.
- Le rôle de l'enseignant, non présent sur la fiche, a été rarement évoqué.
- La verbalisation a souvent été repérée comme un temps nécessaire mais sans préciser ses modalités (dispositif spatial, questions de l'enseignant, etc...). De plus, son rôle d'évaluation formative a peu été traité.
- Les meilleures copies sont celles qui ont proposé une réflexion didactique (par exemple sur les dispositifs : incitation/contraintes matérielles ou temporelles) et des ajustements cohérents avec cette réflexion didactique.

En éducation musicale :

- Sans doute par manque de temps, certains candidats ont trop peu développé la justification de leur proposition didactique.
- Bien que les candidats aient le choix de la forme, la présentation de la séance sous forme de tableau apportait de la clarté à la compréhension et à la cohérence de la fiche de préparation. Pour autant, ce type de présentation ne dispense pas d'une distinction claire avec les commentaires justificatifs des choix opérés.
- Certaines copies ont contextualisé la séance dans une séquence, ce qui est pertinent.
- Certaines copies ont repris, à la façon d'un catalogue, des activités vocales sans effet de réelle progression.
- Pour la proposition musique, si l'on reprend l'intitulé du domaine "Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité artistique", il est à noter que ces trois actions n'apparaissent pas systématiquement ensemble. De fait, l'enjeu de cet enseignement n'est pas vraiment cerné. La démarche par imprégnation, imitation revient très souvent sans réelle proposition créative.

1.4. Recommandations formulées par la commission ARTS

Il peut être judicieux de :

- présenter les pièces du dossier de façon synthétique,
- mentionner le socle commun dans les références aux textes institutionnels,
- structurer le propos pour favoriser la clarté de l'argumentation,
- traiter impérativement les deux disciplines artistiques du sujet,
- prendre le temps de s'approprier le sujet : ne pas se contenter de décrire la séance d'apprentissage mais y apporter des commentaires et des justifications, être précis sur les objectifs et de les limiter à la séance d'apprentissage,
- définir les notions en jeu, utiliser le vocabulaire spécifique des arts,
- conserver une vigilance orthographique et syntaxique, laquelle s'avère tout aussi nécessaire que dans les autres domaines (français, mathématiques, ...),
- éviter les abréviations (par exemple « vs » pour « vous »).

Fait à Limoges le 7 mai 2022

François MUSSON
Inspecteur de l'Éducation nationale
Président de la commission Art

2. Epreuve d'application HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

1) Eléments relatifs au sujet de l'épreuve

Histoire

La première question était d'ordre plus ou moins épistémologique, la deuxième d'ordre didactique. Leur formulation guidait aisément les candidats.

Le corpus de documents était approprié pour appréhender de manière quasi-exhaustive la notion de trace. Les candidats pouvaient amplement s'y référer pour élaborer des séances destinées à des élèves de CM2.

Géographie

La photographie du document 13 n'était pas adaptée à l'analyse demandée dans le sujet. Le corrigé abordait des notions qui ne pouvaient pas être clairement distinguées sur ce document, ce qui a posé problème pour définir le barème. Par conséquent, il était difficile d'obtenir une bonne note en géographie.

La formulation des questions pouvait désorienter les candidats. Ainsi, dans la question 4, il était demandé d'« exploiter le document 13 », ce qui pouvait sembler exclure tout croisement de documents. Or, ce croisement était attendu dans le corrigé et le barème s'y référant.

2) Eléments relatifs aux productions des candidats

La qualité rédactionnelle et orthographique démontre un manque de rigueur général.

Le niveau d'orthographe des candidats est souvent insatisfaisant, même dans les bonnes copies, voire défaillant (très nombreuses fautes sur des accords simples). En moyenne, les candidats ont perdu 2,5 points.

On retrouve parfois ce manque de rigueur dans la non-maîtrise de la syntaxe et dans l'emploi de formulations familières voire impropres.

De nombreux candidats diluent leurs connaissances dans des considérations hors sujet en adoptant systématiquement le modèle de la dissertation.

Les compétences propres à l'histoire et à la géographie sont partiellement évoquées, au profit de compétences vagues (« lire une image », « observer un document »).

Certains candidats ne distinguent pas clairement programmes et socle commun.

Globalement, l'épreuve d'histoire a été mieux réussie que l'épreuve de géographie, car les candidats pouvaient prendre appui sur le riche corpus documentaire et avaient davantage de connaissances sur le sujet.

Histoire

Dans l'ensemble, les candidats ont des connaissances des programmes, notionnelles et didactiques plutôt satisfaisantes. Certains candidats ont su évoquer des connaissances personnelles pour compléter les informations présentes dans le dossier à bon escient.

La majorité des candidats a fait une présentation détaillée de chaque document du corpus, ce qui n'était pas demandé, sans proposer pour autant de catégorisation précise des traces. C'était pourtant l'un des objets de la question 1. Ils ont souvent réalisé une longue introduction superflue purement épistémologique avant d'associer la notion de trace aux documents.

Les séquences proposées sont relativement cohérentes dans l'ensemble et proposent une progressivité en lien avec les attendus des programmes (ampleur et contexte du conflit). Le nombre de séances est adapté au traitement de la Première Guerre mondiale. La plupart des séances présentées étaient pertinentes pour des candidats qui ne sont pas encore entrés dans le métier. Toutefois, la compétence « se repérer dans le temps » n'est pas assez évoquée, que ce soit dans la présentation de la séquence comme dans le développement d'une séance.

On note des propositions pédagogiques pertinentes, encourageant l'utilisation de l'environnement de l'élève (exemple : partir d'une sortie au monument aux morts de la commune), témoignant d'une connaissance de la démarche d'apprentissage et du vocabulaire professionnel (recueil des représentations, phase de recherche, institutionnalisation, construction de la trace écrite).

Des candidats ont su proposer des liens pertinents avec des disciplines comme l'histoire des arts et l'EMC ou encore des pistes de différenciation. On note également une volonté récurrente de faire travailler les élèves par groupes, avec des motivations souvent cohérentes (coopération, remédiation entre pairs). Ce sont des points positifs à souligner.

Il est cependant à regretter que les candidats se positionnent trop souvent sur un registre émotionnel (faire prendre conscience de l'horreur de la guerre), plutôt que sur la transmission de savoirs et de la démarche de l'historien enquêtant à partir de traces.

On relève aussi des anachronismes grossiers dans certaines copies (par exemple : la *Marseillaise*, la date du 14 juillet, la Résistance et la déportation associées à la Première Guerre mondiale). La commémoration du 11 novembre apparaît trop peu dans les copies, quand elle n'est pas confondue avec un autre jour férié.

Enfin, certains candidats « jargonent », parfois à tort. Les termes utilisés sont vides de sens puisqu'ils ne sont pas développés. Plusieurs ont ainsi parlé d'une démarche inductive, mais ils n'expliquent pas en quoi elle l'est.

Géographie

A l'exception d'une copie, ce sujet a été traité après l'histoire, et les candidats ont semblé manquer de temps. Le sujet est souvent traité de façon superficielle et non en « géographe ». Les candidats étayaient peu leurs propos. Les références aux attendus institutionnels manquent de précision.

Les candidats n'ont souvent pas su associer des objectifs notionnels en rapport avec les trois documents du corpus. Ils ont plutôt proposé des objectifs très généraux liés au programme de géographie en général.

Trop peu de candidats citent, et *a fortiori* expliquent, la notion « d'habiter » pourtant centrale pour le programme de géographie de cycle 3. On observe des confusions/ une opposition erronée entre « espace touristique » et « espace urbain ».

Les candidats ont eu du mal à s'emparer des documents. Le document 15, qui contenait pourtant beaucoup d'informations utiles pour étayer ses propos, n'a presque pas été traité ni évoqué.

De nombreux candidats n'ont pas répondu de manière précise à la dernière question du sujet. Ils ne proposent pas de réelle analyse de la photographie du document 13. Parmi les candidats qui ont proposé une exploitation avec les élèves, la méconnaissance des outils et des finalités de la discipline se traduit par une utilisation inappropriée de cette photographie : analyse magistrale en classe entière, tableau, etc.

De trop rares copies proposent la réalisation d'un graphique avec les élèves à partir de la photo étudiée, mais le graphique en question ne figure que sur quatre copies. Or, en géographie, si l'on souhaite élaborer un croquis, il faut évoquer le document utilisé, le support, le découpage de l'espace, etc. Une déclaration d'intention n'est pas satisfaisante dans le cadre de ce concours.

3) Recommandations pour les futurs candidats

Au vu des remarques précédentes, il est conseillé aux futurs candidats de porter leur attention sur trois points essentiels.

Conseils d'ordre méthodologique :

- lire attentivement les consignes, en prenant le temps d'analyser le sujet, pour veiller à répondre spécifiquement à ce qui est demandé.
- parcourir *tous* les documents au début de l'épreuve et les mettre en perspective avec le sujet et l'extrait du programme.
- faire un plan au brouillon, afin de pouvoir donner des réponses concises et précises, plutôt que diluer ses connaissances dans des considérations hors sujet. Les correcteurs apprécient des réponses problématisées, argumentées, construites autour du sujet.
- expliciter les démarches pédagogiques proposées (voir remarque sur la réalisation d'un croquis en géographie).
- ne pas rester systématiquement dans la forme de la dissertation. La présentation de la séance, sous forme d'un tableau correctement réalisé, avec objectifs, compétences, consignes, documents travaillés est appréciée.
- gérer le temps de l'épreuve. La géographie a été réalisée dans l'urgence par la plupart des candidats, et les mauvaises réponses ou les réponses partielles étaient en partie liées à cette urgence.

Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

- garder un temps de relecture indispensable en fin d'épreuve pour être plus vigilant au niveau de l'orthographe, domaine qui a pénalisé l'ensemble des candidats.
- soigner au mieux sa graphie, car il ne faut pas oublier que certains candidats pourront enseigner en cycle 2 dès l'année de stage.

Conseils d'ordre didactique et pédagogique :

- s'employer à mieux maîtriser le vocabulaire pédagogique et le lexique disciplinaire. Exemple : confusion séance/séquence ; plusieurs candidats indiquent que les traces sont des « choses » en histoire.
- connaître la didactique de la discipline (cf. ressources EDUSCOL sur le thème 2 du programme de géographie, par exemple).
- définir des objectifs d'apprentissage en lien avec les programmes.

Fait à Limoges le 7 mai 2022

Delphine AYRAL CADET

Inspectrice de l'Éducation nationale

Présidente de la commission Histoire–Géographie–EMC

3. Epreuve d'application SCIENCES

1) Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Pas de difficulté majeure. Un fil conducteur EDD cohérent, peut-être pas pour tous les candidats. Les 3 grands domaines traités : physique, SVT et technologie. Des attendus diversifiés et équilibrés : exploitation des connaissances, didactique, analyse documentaire, synthèse et confrontation de productions d'élèves, institutionnalisation, démarches d'apprentissage. Documents fournis clairs et lisibles.

2) Éléments relatifs aux productions des candidats

- appréciation globale :

Temps suffisant pour réaliser l'épreuve (globalement peu de questions non traitées), mais dense. Pas de difficultés majeures (des réussites dans tous les domaines). L'imprégnation didactique/connaissances parfois confuse.

Des supports pertinents et suffisants pour composer, permettant autant la production de connaissances que l'expression de compétences réflexives et rédactionnelles ;

En moyenne, 2 points de pénalité orthographique. La moitié des candidats sont pénalisés de plus de 2,25 points.

La partie 3 est la moins réussie (moyenne 2,86/6) et la partie 1 plus favorable aux candidats (4,86/8 de moyenne)

Sur l'ensemble, forte hétérogénéité : 8 copies avec note éliminatoire (5/20), soit 10,4 %. 11 copies avec 12 ou plus : 14%. Pas de copie excellente (max 15/20, une copie)

49 copies ont une note inférieure à 10/20 (63,6%).

Les correcteurs ont apprécié sur certaines copies la mise en valeur des résultats et des démarches utilisés.

- appréciation par partie ou composante :

Partie 1 : la mieux réussie. Les connaissances sont accessibles et globalement mobilisées, supports aidant. La réalisation des schémas est plus compliquée (titre, légende, lisibilité...). Des difficultés pour tirer profit du déroulé de cette première partie pour alimenter la trace écrite conclusive, également parfois sur la projection des mises en œuvre en classe.

Partie 2 : Malgré quelques erreurs grossières, les connaissances sont mobilisées dans la plupart des copies, parfois superficiellement (organes cités, fonctions plus vaguement maîtrisées). L'exercice basé sur la confrontation et l'analyse des représentations des élèves s'est montré discriminant, l'identification des 3 enseignements tirés de ces illustrations a été laborieuse. Les candidats, là encore, ont du mal à mobiliser pleinement les supports proposés, et, sous couvert supposé d'accessibilité aux élèves, proposent des institutionnalisations simplificatrices, parfois erronées ou extrapolées et assez rarement référées aux données présentées dans le sujet. Sur la trace écrite (question 16), la contextualisation a été rarement observée. Des connaissances insuffisantes en amont (question 12) semblent impacter la qualité des réponses aux questions suivantes.

Partie 3 -la moins bien réussie. Certains correcteurs attribuent ces résultats à un manque de temps. La question appelant à la déclinaison d'une procédure expérimentale (question 20) s'est souvent résumée à la description de la mise en œuvre en classe d'une expérience, rarement inscrite dans une démarche de recherche, de validation d'hypothèse, d'analyse et d'interprétation des résultats. Elle semble avoir été mal comprise et/ou formulée. Des réussites mais un niveau de connaissances hétérogène sur les compétences en jeu pour la programmation du robot, qu'il s'agisse de la lecture de l'algorithme ou du codage de déplacements effectués par les élèves.

3) Éléments relatifs aux recommandations (pour les futurs candidats)

Les qualités orthographiques et syntaxiques sont très pénalisantes, la relecture est essentielle. Plusieurs des notes éliminatoires résultent de la conjugaison de connaissances lacunaires voire erronées et d'aptitudes rédactionnelles insuffisantes. Les candidats doivent privilégier les réponses courtes et concises, de nombreux développements superfétatoires furent pénalisants.

Encore trop souvent, une lecture trop rapide des consignes entraîne des réponses inadaptées ou insuffisantes. S'il est demandé d'analyser chacune des productions des élèves, il est attendu un développement pour chacune. Inversement, lorsqu'une confrontation est sollicitée, la démarche d'analyses successives de chacune des productions est inopérante. Enfin, lorsque des documents sont présents, il faut les utiliser, en particulier

lorsque c'est demandé dans la consigne. Il est recommandé, en conséquence, de lire avec attention l'ensemble des documents et questions d'une partie avant de s'engager dans la rédaction des réponses.

Les traces écrites doivent être précises et adaptées au niveau des élèves, sans cependant céder à des simplifications abusives ou des extrapolations peu justifiées. Les supports proposés dans le sujet permettraient de les rédiger en les documentant précisément, ce ne fut pas toujours le cas.

Les connaissances sont parfois lacunaires voire erronées, notamment celles relevant des apprentissages en cycle 3. Certaines erreurs sont très discriminantes (système digestif notamment).

Partie didactique : éviter la simple description des travaux, éviter d'extrapoler sur le choix des élèves, donner des analyses claires/synthétiques/structurées. De manière générale, les mises en œuvre en classe doivent être réalistes et réalisables, participer au développement des compétences scientifiques des élèves. Le recours à des activités documentaires, dont le visionnage d'émissions de vulgarisation scientifique, comme réponse aux difficultés repérées sur les élèves, s'il est possible, doit être étayé et est rarement suffisant.

Fait à Limoges le 7 mai 2022

Olivier REYBAUT
Inspecteur de l'Éducation nationale
Président de la commission Sciences



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTIE 4

ÉPREUVES D'ADMISSION

Nombre de candidats : 104 Note moyenne de l'épreuve : **7,41** / 20 (Français : **3,93** / 10 Mathématiques : **3,48** / 10)

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de deux heures à partir d'un dossier, **l'épreuve** dure 1 heure et se déroule comme suit.

- **Français** (30 minutes) : l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie, appréciée sur 10 points.

- **Mathématiques** (30 minutes) : l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie, appréciée sur 10 points.

L'épreuve est notée sur 20 (cumul des deux notations sur 10), affectée du coefficient 4, la note 0 est éliminatoire.



Un dossier est proposé en appui de l'épreuve.

Le corpus est constitué de 6 à 8 pages, la première page rappelle la nature de l'épreuve, les pages suivantes exposent le sujet en Français et les documents associés, le sujet en Mathématiques et les documents associés. Pour chaque partie, Français puis Mathématiques, les documents – quatre au maximum - peuvent être des extraits des programmes officiels, des repères annuels de progression ou attendus de fin d'année, des extraits de ressources didactiques ou pédagogiques, des travaux d'élèves ou des extraits de manuels...

Pour chaque sujet, sont précisés :

- le domaine relevant de la discipline (par exemple, « nombres et calculs », « grandeurs et mesures », « lecture », « rédaction /, etc ...),
- le cycle d'enseignement et le niveau de classe,
- la période scolaire dans laquelle se déroule la séquence,
- les particularités de la séquence,
- la place de la séance dans la séquence,
- la consigne spécifique propre au sujet.

2. Observations et constats

De façon générale, les candidats ont une assez bonne connaissance du déroulement de l'épreuve et s'y sont visiblement préparés. La plupart d'entre eux respectent le format de l'exposé qui dure généralement autour de 12 minutes. Ceux ayant proposé un exposé inférieur à 8 minutes ont souvent été en difficulté dans leur présentation, trop sommaire ou lacunaire, mais également dans l'entretien insuffisamment illustré, argumenté ou même étayé.

Si la plupart des candidats prennent en compte les dimensions de communication qu'impose cette épreuve, il convient ici de souligner l'importance d'une expression orale de qualité (clarté, rythme, débit, intonation) propre à valoriser le contenu de l'exposé préparé comme des réponses développées lors de l'entretien. Certains candidats utilisent encore trop souvent un registre de langue familier peu adapté au langage attendu d'un professeur des écoles. Il est exigé pour cette épreuve un « parler professionnel » qui souligne à la fois une bonne maîtrise des connaissances didactiques et pédagogiques, mais qui puisse aussi attester d'une réelle posture de futur enseignant.

Les candidats s'appuient généralement sur les ressources pédagogiques du dossier pour élaborer une séance correspondant à l'intitulé. L'analyse critique comme l'utilisation nuancée de ces documents s'avèrent souvent insuffisante, les candidats ne se risquant pas à les remettre en cause ou à les enrichir d'autres propositions. Les séances présentées adoptent souvent un plan structuré, cohérent, allant d'une phase de découverte à l'évaluation envisagée. Il conviendrait d'éviter toutefois un formatage systématique pour mieux intégrer des composantes

temporelles, spatiales ou modales selon le contenu à enseigner et/ou le niveau de classe. Pour certains candidats, les différentes phases d'une séance ne sont pas comprises, les confusions sont nombreuses : correction *versus* mise en commun, réalisation de la tâche *versus* apprentissage. La phase d'institutionnalisation est rarement proposée, ni même envisagée selon un panel le plus diversifié possible.

Parfois, la séance est trop descriptive, présentée de manière stéréotypée, en occultant l'analyse et le détail des gestes professionnels. Les différentes phases sont citées sans réelle compréhension de leurs enjeux. Ainsi, malgré une trame énoncée qui dégage les différents temps, certaines présentations demeurent superficielles et peu développées.

Les situations pédagogiques sont pour la plupart adaptées mais certaines sont peu ancrées dans le concret et dans la réalité de ce que peuvent produire les élèves du niveau de la classe mentionnée. Certains candidats n'ont pas lu précisément ou saisi la situation proposée dans la commande de séance, ce qui les amène à faire des contresens ou être hors sujet. Quelques candidats ont même parfois aménagé le sujet à leur convenance.

Certains candidats ont éprouvé des difficultés pour mettre en cohérence les objectifs fixés et les démarches adoptées. De nombreuses propositions sont inappropriées, trop longues, trop complexes, notamment à l'école maternelle dont les modalités d'apprentissage spécifiques sont mal voire pas connues. Pour d'autres, les gestes professionnels reflètent une conception de modalités transmissives (« je collecte les réponses », « je corrige les recherches »). Les termes « tissage » et « étayage » sont évoqués mais ni compris, ni exploités à bon escient ; la spécificité du domaine mathématiques « manipuler/ verbaliser/ abstraire » n'est que trop peu évoquée et mise en pratique.

De manière générale, de nombreux candidats ont une méconnaissance de l'école maternelle, tant sur le développement de l'enfant que sur les capacités d'un élève de cycle 1. Ils présentent, de fait, des séances inappropriées.

3. Recommandations

→ Préconisations générales

- Contextualiser la séance dans la séquence de manière à rendre visible la progressivité.
- Connaître et s'être approprié les concepts qui réfèrent à la didactique disciplinaire comme à la didactique professionnelle.
- Prendre en compte les programmes, les repères et les guides des trois cycles que tout enseignant doit utiliser pour préparer sa classe en vue de s'approprier les ressources institutionnelles.
- Structurer la séance selon une dynamique d'apprentissage veillant à la fois à garantir les acquisitions visées auprès de tous et à prendre en compte les besoins de chacun.
- Identifier en conséquence les obstacles possibles pour les élèves afin de proposer des réajustements et des modalités de différenciation appropriées.
- Accepter la controverse professionnelle.
- Veiller à employer un registre de langue conforme aux attendus du référentiel métier.

→ Méthodologie

• L'exposé

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- exploiter le dossier en explicitant les motifs qui l'ont conduit à minorer éventuellement un document ou à utiliser d'autres ressources,
- exposer clairement les objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes, sur un déroulement cohérent et progressif de la séance ainsi que sur les choix pédagogiques justifiés par une réflexion didactique maîtrisée,
- intégrer l'activité des élèves à la présentation de séance.

• L'entretien

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

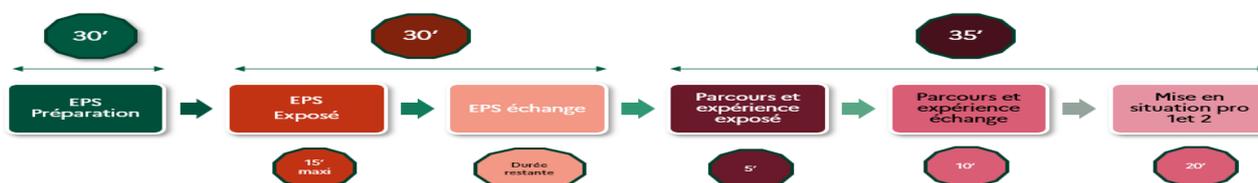
- approfondir et/ou prolonger les éléments mentionnés lors de l'exposé,
- témoigner d'une réflexion d'ordre didactique et pédagogique justifiée mais aussi évolutive,
- se référer utilement à des documents ou à des ressources institutionnelles,
- envisager les besoins ou les difficultés des élèves dans une perspective de différenciation, de régulation et d'évaluation des réussites comme des résultats.

Nombre de candidats : **105** Note moyenne de l'épreuve : **9,33** / 20 (EPS : **4,35** / 10 Motivation-Aptitude : **4,98** / 10)

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de 30 minutes à partir d'une situation relative à la partie 1 (EPS), l'épreuve dure 1 heure 5 minutes et se déroule comme suit.

- **Partie 1 / EPS** (30 minutes) : l'exposé au maximum de 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie, appréciée sur 10 points.
- **Partie 2 / Motivation et Aptitude à se projeter dans le métier de professeur d'école** (35 minutes) : cette partie, appréciée sur 10 points, se subdivise elle-même en trois temps (15 minutes / 10 minutes / 10 minutes) constituant une véritable nouveauté dans la composition des épreuves du CRPE.



L'épreuve est notée sur 20 (cumul des deux notations sur 10), affectée du coefficient 2, la note 0 est éliminatoire.

2. Observations et constats

PARTIE 1 / EPS

Pour l'académie de Limoges, les APSA suivantes ont été retenues :

- Jeux et sports collectifs,
- Athlétisme,
- Natation,
- Danse.

Le sujet est précisé selon plusieurs points essentiels :

- le cycle d'enseignement,
- le niveau de classe,
- l'attendu de fin de cycle,
- le constat établi à partir de besoins ou d'obstacles rencontrés au travers d'une séquence d'apprentissage,
- la question proprement dite permettant de répondre au contexte et à la problématique énoncés.

La prestation des candidats montre, dans l'ensemble, une préparation plutôt sérieuse mais donnant lieu à des propositions soit trop théoriques, soit trop approximatives, et le plus souvent fort décontextualisées.

Le jury relève encore une connaissance superficielle, partielle de ce qu'il y a à appréhender donc à « faire apprendre » au regard de l'APSA : les fondamentaux sont mal identifiés. Cette absence de maîtrise ne permet donc pas de proposer des situations d'apprentissage à la fois cohérentes, adaptées et progressives. La place du maître reste insuffisamment anticipée, maîtrisée, dosée. L'articulation des séances reste approximative, voire insuffisamment réfléchi pour correspondre à une véritable progression des apprentissages.

• Capacités attendues pour l'exposé (Durée moyenne : 11 mn 30)

- donner des connaissances lisibles sur l'APSA proposée (connaissances générales dans le domaine de l'EPS / connaissance des compétences du socle / connaissance des aspects réglementaires - notamment en natation) ;
- proposer une à plusieurs situations d'apprentissage adaptées au développement des élèves, comprenant notamment la situation de l'évaluation ;
- appréhender le rôle et la place de l'enseignant dans son acte d'enseignement ;
- illustrer le propos en s'appuyant sur des exemples concrets ;
- témoigner d'une aisance dans l'expression.

• Capacités attendues pour l'entretien

- répondre précisément aux questions posées : sont attendues et appréciées des réponses précises et concises, une réponse trop générale ou évasive n'est jamais très satisfaisante, une longue introduction est inutile ;
- mettre en relation la réponse avec les programmes EPS, ce qu'il convient de « faire apprendre dans l'APSA » et la connaissance de l'enfant, particulièrement par la prise en compte du développement physiologique et psychologique de celui-ci et donc de ses besoins autant que de ses aptitudes ;
- prendre appui sur les connaissances didactiques de l'APSA et sur la pédagogie de l'EPS : la pratique, l'expérience sont ici une aide évidente pour le « comment faire apprendre », les références aux pratiques observées ou vécues durant des stages d'observation ou de pratique accompagnée peuvent être en ce sens très utiles et pertinentes et mériteront d'être signalées comme références ou comme illustrations du propos ;
- montrer comment une expérience ou une pratique ciblée peuvent aider à enseigner l'EPS : à ce titre, peuvent être mentionnées la participation à des rencontres USEP ou la contribution à des activités périscolaires, la pratique personnelle est aussi un atout pour comprendre et ressentir les problèmes posés aux élèves par une APSA ;
- témoigner d'une fluidité dans l'expression et d'une flexibilité dans la communication.

PARTIE 2 / MOTIVATION – APTITUDE A SE PROJETER DANS LE METIER DE PROFESSEUR D'ECOLE

Cette seconde partie se déroule en deux phases et trois temps distincts.

→ **La première phase correspond à un temps d'échange de 15 minutes** : elle débute par une présentation du candidat d'une durée de cinq minutes maximum, relative aux éléments de son parcours ainsi qu'aux expériences qui l'ont conduit à se présenter au CRPE, en valorisant des travaux de recherche, des enseignements suivis, des stages, un engagement associatif ou encore des périodes de formation à l'étranger. Suite à cette présentation, un échange avec le jury se déroule pendant 10 minutes.

Il s'agit bien pour les candidats de faire valoir leurs motivations et de montrer leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant.

Durant les cinq minutes de présentation, la majorité des candidats s'appuie sur les éléments de la fiche de candidature dont dispose le jury. L'enjeu est d'éviter un simple récit chronologique du cursus suivi et des activités réalisées précédemment.

Les prestations de qualité s'attachent à expliciter des liens entre les éléments du CV et le métier de professeur des écoles envisagé. Il ne s'agit pas de s'inventer une motivation, ni de réécrire un parcours antérieur en l'enjolivant, mais bien de mobiliser les éléments pertinents de son cursus pour questionner la motivation et préciser le plus adéquatement possible la représentation du métier d'enseignant.

→ **La seconde phase de l'échange d'une durée de 20 minutes** doit permettre au jury, au travers de 2 mises en situation professionnelle (10 minutes pour chacune) d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République dont la laïcité et les exigences du service public ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les « mises en situation », l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe), font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe.

Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il aura pris soin de bien identifier, de cerner dans son contexte, et d'appréhender dans une démarche de résolution.

Pour chacune des deux situations, l'entretien dure 10 minutes, structuré autour de deux questions principales posées par le jury après la lecture de la situation. Ces deux questions figurent dans les attendus de l'épreuve accessible aux candidats dans l'arrêté de présentation du CRPE :

- 1) *Quelles sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles qui sont en jeu dans cette situation ?*
- 2) *Comment analyser-vous cette situation et quelles pistes de solution envisagez-vous ?*

Les réponses peuvent développer ces deux aspects dans le cadre d'un propos interactif ou transverse mais viseront surtout à les articuler à bon escient pour éviter un traitement scindé trop théorique ou artificiel.

La pertinence des réponses apportées s'avère très hétérogène. Un traitement superficiel ou approximatif prédomine par manque de connaissance des situations réelles, par défaut d'une réflexion appropriée au regard des orientations institutionnelles et parfois de bon sens.

Les enjeux de cette seconde phase résident notamment dans l'absence de temps de préparation. Le candidat doit faire preuve de réactivité dans la compréhension de la situation, la mobilisation des connaissances et des expériences qui peuvent s'y rapporter et dans la capacité à formuler en direct des réponses cohérentes et pertinentes.

3. Recommandations

→ Pour la partie EPS :

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- connaître les programmes en EPS de l'école maternelle et élémentaire,
- repérer et analyser les contenus scientifiques sous-jacents,
- travailler sur la méthodologie de l'exposé : structuration planifiée, hiérarchisation des idées, progression du discours,
- savoir mobiliser et articuler les situations appropriées dans une problématique d'apprentissage,
- développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation.

Remarque : La pertinence des propos peut également être renforcée par l'observation des élèves en situation d'action motrices dans des activités physiques diverses.

→ Pour la partie MOTIVATION / APTITUDE :

• Concernant la phase liée à la motivation / aptitude

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- conduire une réflexion approfondie de la motivation pour être en mesure d'anticiper les questionnements qui suivent la présentation,
- se projeter dans le métier et ainsi être en mesure d'explicitier :
 - ce que représente le fait de devenir fonctionnaire avec les droits et les obligations liés à ce statut ;
 - le choix d'exercer dans le premier degré avec des particularités telles que la polyvalence disciplinaire, la diversité des élèves de 3 à 11 ans et de leurs besoins, l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire ;
 - l'engagement au sein d'un collectif visant à apporter une contribution active à la réflexion commune.
- identifier les aspects du métier les plus complexes et leur apporter de premiers éléments de réponse ou de réflexion.

• Concernant la phase liée à l'aptitude à se projeter dans le métier de professeur d'école

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- appréhender avec réalisme les situations proposées,
- caractériser les difficultés et les articuler aux valeurs ainsi qu'aux éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu,
- développer pour ces situations une réflexion instruite, réfléchie, argumentée qui pourra détailler des préconisations sur ce qu'il convient d'être autant que de faire dans la perspective de leur résolution.

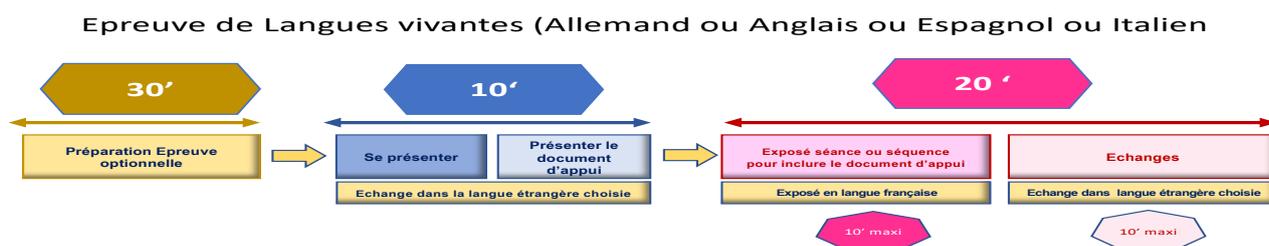
Il ne s'agit pas d'exiger des candidats la maîtrise complète d'une déontologie professionnelle nécessairement en construction. Toutefois, celle-ci suppose a minima l'appropriation par le candidat d'un certain nombre de ressources ou de textes parmi lesquels peuvent être cités :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>
- Le Vademecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme » :
<https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- « Qu'est-ce que la laïcité ? », une introduction par le conseil des sages de la laïcité – janvier 2021 :
<https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- « Que sont les principes républicains ? », une contribution du conseil des sages de la laïcité – juin 2021 :
<https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère « Faire vivre les valeurs de la République » :
https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=959

Nombre de candidats : 58 Note moyenne de l'épreuve : **10,87** / 20 → 38 candidats obtiennent une bonification avec une note > à 10

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de 30 minutes à partir d'un dossier, **l'épreuve** dure 30 minutes et se déroule comme suit.



Le candidat doit :

- **en partie 1**, se présenter puis analyser le document proposé pour identifier et caractériser les éléments essentiels en recourant de manière fluide et aisée à la langue étrangère.

- **en partie 2** (exposé en langue française), développer des propositions pédagogiques et didactiques conformes aux attendus de programme en matière d'enseignement d'une langue vivante étrangère en étant capable d'identifier les objectifs d'apprentissage, de définir des modalités de travail (supports, tâches, groupements, interactions, ...), de spécifier des éléments de différenciation et d'évaluation.

- **en partie 3** (entretien en langue étrangère), analyser les documents, justifier et argumenter les propositions, illustrer le propos par des références culturelles et civilisationnelles mais aussi des éléments didactiques ou pédagogiques pertinents et appropriés.

Un dossier est proposé en appui de l'épreuve, constitué de 1 à 3 documents.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

2. Observations et constats

Les candidats admissibles ont composé en Anglais et en Espagnol. Il n'y avait dans la session 2022 aucun candidat admissible pour les deux autres langues, Allemand ou Italien, proposées au titre du CRPE.

Sur l'ensemble des prestations, peu de candidats possèdent réellement le niveau B2. Les remarques les plus fréquentes ciblent :

- la pauvreté du lexique de base ;
- les faiblesses en syntaxe, conjugaison et exceptions caractéristiques de la langue choisie ;
- le manque d'entraînement oral dans la langue cible (prononciation, accentuation) – exemple : bear / beer.
- la difficulté de soutenir un échange en langue cible (compréhension des questions, réponses courtes, ...).

Les meilleurs candidats ont une appétence pour les langues vivantes étrangères (LVE) et se sont préparés à cette épreuve (notamment via des mobilités à l'étranger engagées durant leur parcours de formation, professionnel ou à titre personnel, via des usages contextualisés et variés).

Trois axes sont à considérer :

→ Connaissance des programmes relatifs à l'enseignement des langues vivantes étrangères (ELVE) :

Les candidats « savent » tous que les LVE sont enseignées dès le cycle 2 (CP). Peu d'entre eux connaissent la sensibilisation aux différentes LVE dès le cycle 1 (circulaire de rentrée 2019) et évoquent mal l'impact de l'éveil aux LVE sur la continuité du parcours de l'élève en ce domaine.

Des bases sont connues pour les cycles 2 et 3. C'est souvent beaucoup plus flou pour le cycle 1.

Les points d'appui disponibles (Plan Langues vivantes – Propositions pour une meilleure maîtrise des LVE – Ressources EDUSCOL) sont assez méconnus.

→ Connaissances pédagogiques relatives à l'ELVE :

Traduire les intentions en actions (gestes professionnels, activités et apprentissages, démarche d'apprentissage, évaluation des compétences langagières, liens entre langue maternelle et langue étrangère, ...) s'avère insuffisamment construit. Cela témoigne à la fois de la représentation de l'ELVE chez les candidats et de la qualité de la préparation de cet oral.

Les candidats qui pensaient qu'un bon voire très bon niveau dans la langue cible suffisait pour performer dans l'épreuve en traversent laborieusement les parties 2 et 3.

L'on dénote ainsi les écueils suivants :

- survol descriptif des documents ;
- paraphrase des textes fournis ;
- succession d'activités, en redondance avec les propositions du document sans recul critique ou adaptation ;
- incapacité à objectiver, à envisager une progressivité ou à cibler des contenus adaptés aux élèves, mais également à promouvoir une différenciation utile.
- ignorance de démarches actionnelles comme DNL / EMILE.

Sont également d'inégales factures dans l'analyse des prestations :

- la place et le rôle de l'oral et sa dynamisation par des situations interactives optimisant la participation individuelle ;
- la place et le rôle qui peuvent être accordés à l'écrit ;
- le choix de traces sonores ou écrites comme « témoins » des apprentissages ;
- la pertinence des supports pédagogiques retenus ou envisagés.

→ Connaissances et références culturelles relatives à la LVE choisie

Les références culturelles et civilisationnelles sont trop souvent absentes. Si quelquefois, elles sont évoquées, cela reste parcimonieux ou superficiel, sans envisager une mobilisation pédagogique à bon escient.

3. Recommandations

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- *connaître les documents d'accompagnement des programmes et s'appropriier les ressources institutionnelles,*
- *prendre en compte la didactique des langues et les démarches qui en permettent la mise en œuvre,*
- *consulter, exploiter et promouvoir les ressources pédagogiques relatives à l'apprentissage et à l'éveil aux langues vivantes étrangères.*



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTIE 5

REMERCIEMENTS



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REMERCIEMENTS

Président du Jury

Dominique MALROUX, IA-DASEN de la Corrèze

Vice-Président du Jury

Coordination générale

Max GRATADOUR, Doyen IEN 1er degré

Rapporteurs des épreuves écrites

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

Catherine LAVERGNE, IEN Tulle Vézère ASH

François MUSSON, IEN Haute Vienne 1

Delphine AYRAL CADET, IEN Haute Vienne 5

Olivier REYMBAUT, IEN Haute Vienne 6

Rapporteurs des épreuves orales

Max GRATADOUR, Doyen IEN 1er degré

Matthieu MAURANGE, IEN Haute Vienne 2

Contributeurs des épreuves orales

Epreuve Leçon

Emmanuel ARTUR, IEN Brive Urbain

Delphine AYRAL CADET, IEN Haute Vienne 5

Nathalie PINGNELAIN, IEN Aubusson

Olivier REYMBAUT, IEN Haute Vienne 6

Valérie NOGUE, IEN Brive Rural

Epreuve Entretien

Marie Paule LAPAQUETTE, IEN Haute Vienne 3

Catherine LAVERGNE, IEN Tulle Vézère ASH

Epreuve facultative LVE

Marie Isabelle BOUCHE, IEN Haute Vienne 4

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

François MUSSON, IEN Haute Vienne 1

Remerciements particuliers à :

Madame Corinne GRANET, cheffe du bureau DEC2

Madame Émilie MONNIER, gestionnaire du concours

Monsieur le Doyen de la FLSH pour l'accueil dans les locaux universitaires
Mesdames et Messieurs les membres du jury pour leur contribution active
aux différentes étapes du concours



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRPE

Rapport
Session 2022